

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 22 (1934)

Heft: 421

Artikel: Association suisse pour le suffrage féminin

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-261437>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

mille de « logeurs », dont la mince rétribution aide à vivre. Dans une ville de Pologne, l'enquête faite au sein de 312 familles de chômeurs a révélé la situation suivante:

Dans 29 familles,	1 lit pour chaque personne
» 68 »	1 à 2 personnes par lit
» 72 »	2 » » »
» 49 »	2 à 3 » » »
» 33 »	3 » » »
» 12 »	3 à 4 » » »
» 17 »	4 » » »
» 5 »	4 à 5 » » »
» 18 »	5 » » »
» 2 »	6 » » »
» 2 »	7 » » »

Et 5 familles n'avaient pas du tout de lit. La literie est presque inexistante, les vêtements sont en loques et les souliers percés.

Sur la moralité des jeunes membres de la famille, les effets du chômage sont désastreux. Les logis surpeuplés, l'inaction, le vagabondage, faussement chez certains jeunes le ressort moral. L'enquête faite dans une ville autrichienne a établi que, sur cent familles de chômeurs, seize n'ont pas leur ressort brisé, quarante-huit sont résignées, onze désespérées, et vingt-cinq tout à fait apathiques.

Pourtant, nous le voyons, le mal est grand. Quels remèdes ont été apportés? Partout, un immense effort a été tenté: repas dits « de secours », distribution de nourriture et notamment de lait aux écoliers, crèches et écoles en plein air créées pour hospitaliser les petits enfants, cours de perfectionnement ouvert pour les jeunes gens et les jeunes filles, fin de la scolarité renvoyée d'une année, multiplication des dispensaires, des camps de vacances, etc. Mais il faudrait pouvoir intensifier cette aide et, pour cela, de l'argent est nécessaire.

Que tous ceux qui lisent l'anglais se procurent la brochure de l'Union internationale de secours aux enfants! Ils y trouveront matière à s'émerveiller, à compatir; ils liront les « tranches de vie » qui servent de conclusion à ces remarquables enquêtes. Simplement, des jeunes gens et des jeunes filles nous racontent leur désarroi devant la vie cruelle, et leurs vaillants efforts pour ne pas couler à pic dans un océan de difficultés matérielles et morales.

V. DELACHAUX.

Les Expositions

Mme Alice Jacobi-Bordier
(Musée Rath, Genève)

Dans les deux salles consacrées à l'exposition de peinture de M. Jacobi-Bordier (je sortirais de mon cadre féminin en disant davantage!), ça et là, comme une apparition de rêve, un plâtre, une terre cuite, une céramique — toutes ces œuvres nouvelles de la sculptrice bien connue. Nous nous approchons de ces portraits — jeunes filles, jeunes femmes, enfants, — nous mettons même un nom sur chacun, mais surtout nous admirons ce que le talent de l'artiste a su faire de ses modèles, et ses qualités nous frappent, nous retiennent, ou nous ramènent devant les mêmes six créations où rayonne tant de jeunesse.

Créations? Mme Jacobi a voulu créer avec sa seule imagination aussi, et ce sont deux masques en céramique, d'une teinte douce et fine, dont on verrait volontiers l'un dans un salon qui se pique d'avoir le goût du beau, et l'autre, plus grand, dans un vaste hall d'hôtel particulier.

PENNELLO.



Liste de conférencières de langue française.

Mme A. DEBRIT-VOGEL, Bonstettenstr. 16, Berne.
1. Un Congrès féministe dans l'Afrique du Nord (avec projections).

2. A travers le féminisme suisse (avec projections).

Mme Françoise FONJALLAZ, Epesses (Vaud).
La femme et la démocratie.

Mme E. GOURL, 17, rue Tepfert, Genève.

1. Suffrage féminin.

2. A travers le féminisme international.

3. Le droit au travail de la femme.

4. Les femmes et la démocratie.

5. Les femmes et la Société des Nations.

6. Ce que la S. d. N. a fait pour protéger l'enfance.

7. Un programme féminin politique.

8. Voyages féministes.

Mme S. DE GREVERZ, 20, Luisenstr., Berne.
Récit d'un voyage en Algérie.

1. Les femmes et la démocratie.

2. Notre programme démocratique.

3. La nationalité de la femme.

Mme A. MARTIN, Meisenweg 25, Berne.

Ce que toute femme devrait savoir en matière d'argent.

Mme A. DE MONTEL, Corseaux, Vevey.
La femme et la démocratie.

Mme PACHE, 2, chemin de la Joliette, Lausanne.
La femme et la démocratie.

Mme A. QUINCHE, avocat, 2, rue du Lion-d'Or, Lausanne.

1. La femme et la démocratie.

2. La situation légale de la femme dans le ménage.

3. Pourquoi nous demandons le droit de vote?

Mme Adèle SCHREIBER, vice-présidente de l'Alliance internationale pour le Suffrage, 52, rue Liardet, Genève.

1. Histoire de la femme (série de 4 conférences).

2. Histoire du mouvement international pour le suffrage (3-4 conférences).

3. Quelques femmes pionnières: Olympe de Gouges (le féminisme et la Révolution française), Mary Wollstonecraft; Flora Tristan et le mouvement ouvrier; Joséphine Butler et la croisade contre la réglementation; Louise Otto Peters (la Révolution allemande de 1848); Ellen Key; Louise Michel; Lilly Braun; Emily Hobhouse et la guerre des Boers; Bertha von Suttner (la paix par l'arbitrage); Florence Nightingale et l'évolution de la carrière d'infirmière; Elisabeth Fry et Isabelle Bogelot (la réforme des prisons).

(Conditions: frais de voyage et de séjour, en plus un cachet variant selon la possibilité de combiner plusieurs conférences dans des endroits voisins, etc.)

Mme J. VUILLOIMENET-CHALLANDES, 7, Tête de Rans, La Chaux-de-Fonds.

1. La presse féministe et féminine.

2. T. Combe, la femme et l'œuvre.

Alliance Nationale de Sociétés féminines suisses

Réuni à Berne le 31 janvier, le Comité de l'Alliance s'est occupé de sa situation financière et de l'avenir de l'*Annuaire*. Il a enregistré avec satisfaction la nomination de Mme Schwyz-Vogel, par le Conseil fédéral, dans le Conseil d'Administration de la Banque Populaire et fera son possible pour que les détentrices de parts sociales nomment des femmes déléguées à l'Assemblée générale.

Sur la demande de la Commission Permanente Mixte des Organisations féminines internationales, adressée à toutes les branches nationales de ces organisations dans les pays affiliés à la S. d. N., de dresser une liste de femmes compétentes qui pourraient être nommées dans les Commissions consultatives de la S. d. N. ou du B. I. T. des démarches ont été faites auprès d'un certain nombre de femmes suisses. Peu de réponses sont parvenues jusqu'à ce jour.

Le Département Politique a répondu par une lettre polie mais évasive à notre pétition au sujet du contrôle de la fabrication des armes de guerre. Le Comité reviendra à la charge.

La Commission de Crise prépare un « Guide du conférencier » pour des causeries sur les questions de chômage, changement de profession ou de localité, réadaptation, etc. Des démarches sont faites pour trouver une présidente, en remplacement de Mme N. Jaussi. La Commission d'Education croit opportun de reprendre la question de l'éducation civique de la jeunesse, but initial de sa création, et élaborer un programme dans ce sens.

Enfin, le Comité a clairement exprimé son opinion au sujet du mouvement de *La Femme et la Démocratie*. En lui donnant son adhésion, il estime ne pas contrevenir aux principes et aux statuts de l'Alliance, considérant que ce mouvement n'est pas une action *politique*, mais une manifestation de la volonté des femmes suisses de conserver à leur pays son patrimoine de libertés constitutionnelles et de le préserver d'une dictature, de quel côté qu'elle vienne — de droite ou de gauche.

F. M.

Ensuite, la mise sur pied de l'Association genevoise pour l'Amélioration du travail ménager.

Cette Association a, pour le dernier exercice, plus d'une démarche utile à son actif, et même une réalisation, si modeste encore qu'elle soit: D'abord, des entrevues avec les autorités compétentes au sujet de l'arrêté du Département de l'industrie et du commerce concernant le repos hebdomadaire de 24 heures consécutives pour le personnel des familles ayant plus de trois pensionnaires. Et ensuite, la mise sur pied, avec trois autres sociétés de Genève (Union des Femmes, Pro Juventute, Office privé des apprentissages) d'un cours d'enseignement ménager dans un chalet du chemin des Pléiades et sous la direction de Mme Privat.

VIII^e Journée d'Education

NEUCHATEL, les 23 et 24 février 1934
(Aula de l'Université)

organisée par la Commission d'éducation de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses, la Société pédagogique neuchâteloise, la Fondation Pro Juventute, la Ligue Pro Familia, avec l'appui des associations pédagogiques et féminines de la région.

« Quelques problèmes d'éducation affective » (deuxième série)

Un renouveau d'idéalisme s'esquisse chez les jeunes, auquel l'éducation de demain se doit de répondre.

Vendredi 23 février:

20 h. 15. **Le sentiment religieux chez l'enfant et les responsabilités des parents.** Conférence publique et gratuite par M. le pasteur J.-H. GRAZU, du Secrétariat de l'Enfance et de Pro Juventute (Lausanne).

Samedi 24 février:

9 h. Inauguration par M. le Conseiller d'Etat A. BOREL, chef du Département de l'Instruction publique et des cultes.

9 h. 30. **Le besoin d'absolu chez les jeunes,** par M. Ad. FERRIÈRE, D^r en sociologie et membre du Conseil directeur de la Ligue internationale pour l'Éducation nouvelle (Lausanne).

10 h. **La personnalité de la jeune fille: ses aspirations: son développement,** par Mme Aline GIRoud, prof de psychologie à l'Ecole de Service social (Paris).

14 h. 15. **La jeunesse d'aujourd'hui s'oriente-t-elle vers une renaissance religieuse?** par M. WAUTIER d'AYGAILLERS, pasteur au « Foyer de l'âme » et professeur à la Faculté de théologie (Paris).

NOTA. — Chaque conférence sera suivie d'une discussion, selon l'usage.

PRIX DES PLACES : Fr. 2.50 pour la journée (Fr. 1.50 pour le corps enseignant).
Fr. 1.50 pour l'après-midi.

Société suisse des femmes peintres, sculpteurs et décorateurs.

On nous prie de rectifier une erreur qui s'est glissée dans le compte rendu publié dans un de nos précédents numéros sur l'activité de cette Association: celle-ci compte deux représentantes dans des Commissions fédérales, soit Mme S. Hauser à la Commission fédérale des Arts appliqués, nommée en remplacement de Mme Schmidt-Allard, et Mme Metelin-Gillard, présidente centrale à la Commission fédérale des Beaux-Arts. Les activités de ces Commissions étant entièrement différentes, il importait de préciser.

Les envois pour l'exposition de Genève, que nous avons annoncée également dans ce même compte-rendu, seront reçus jusqu'au 17 août, les formulaires d'inscription et règlements devant d'ailleurs être envoyés en temps utile à tous les membres.

Carnet de la Quinzaine

Lundi 12 février:

GENÈVE: Association pour le Suffrage féminin, 22, rue Et-Dumont, 17 h.; 9^e séance du Cours pratique d'élocution et de discussion, sous la direction de Mme N. Schreiber-Favre, avocate, Cartes à l'entrée.

N.B.: On est prié de bien tenir compte du changement d'heure de ce Cours, permettant aux personnes qui ne peuvent facilement sortir le soir, d'en suivre au moins trois séances.

Mardi 13 février:

LAUSANNE: Union des Femmes, 4, St-Pierre, 20 h. 30. Union féminine des carrières libérales et professionnelles: *Chiesa e Zoppo, poète tessinois*, conférence par Mme Widmer-Curtat, présidente de l'Association cantonale du costume-vaudois (retardée de huit jours).

Mercredi 14 février:

LAUSANNE: Salle des XXII Cantons (Buffet de la Gare); VII^e Journée des Femmes vaudoises, 10 h. 15. Ouverture. Chœur d'ensemble. Allocution de M. le Conseiller d'Etat Fazan.

La démocratie suisse: origine, traditions, signification, par M. J. de la Harpe, professeur à l'Université de Neuchâtel. *Devoirs actuels et responsabilités de la femme suisse*, par Mme A. Montet, présidente de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses.

Le Congrès international des femmes agricultrices de Stockholm, par Mme Gilibert-Randin, présidente de l'Association agricole des Femmes vaudoises. *L'art au foyer*, par Mme Widmer-Curtat, présidente de l'Association cantonale du costume-vaudois. — Productions diverses. Thé.

Id. GENÈVE: Association des Femmes universitaires, Athénée, 20 h. 30; *Les récentes acquisitions de la physique*, par Mme Isabelle Archinard, Dr, ès sciences.

Vendredi 16 février:

GENÈVE: Lycée, 1, rue des Chaudronniers. *Le Rousseauïsme de Mme de Staél*, conférence par M. I. Benribi, professeur de philosophie. Cartes à l'entrée (2 fr. 50).

Samedi 17 février:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Et-Dumont, 16 h.: *Thé mensuel*, 17 h.: *Les tutelles à Genève*, causerie par M. Suss, tuteur général.

Lundi 19 février:

GENÈVE: Association pour le Suffrage, 22, rue Et-Dumont, 17 h.: 10^e séance du Cours pratique d'élocution et de discussion, sous la direction de Mme N. Schreiber-Favre, avocate. Cartes à l'entrée. (Voir plus haut).

Mercredi 21 février:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30: Club de rapprochement.

Union des Femmes de Genève

22, Rue Etienne-Dumont

Bureau d'Adresses

Tous travaux de dactylographie, circulaires, programmes, jeux d'enveloppes, copies en tous genres, etc., effectués par des femmes sans travail.

Prix modérés. Ouvert tous les matins.

GENÈVE. — IMPRIMERIE RICHTER.



A travers les Sociétés

Une conférence sur T. Combe.

Ce fut une heure captivante que passa l'autre soir le nombreux public accouru pour entendre la remarquable conférence de notre collaboratrice Mme Vuillomenet-Challandes, rédactrice du *Samedi soir*, faite sous les auspices de quatre Sociétés féminines de Genève.

M.-L. P.